

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

DISCOURS DE MONSIEUR GILBERT BLEU-LAINE
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
CHEF DE LA DELEGATION IVOIRIENNE
A LA 34^{ème} SESSION DE LA CONFERENCE
GENERALE DE L'UNESCO

Monsieur le Président de la Conférence Générale ;

Monsieur le Président du Conseil Exécutif ;

Monsieur le Directeur Général ;

Mesdames et Messieurs,

Prendre la parole à cette illustre tribune de l'UNESCO, à l'occasion de la 34^{ème} session de la Conférence générale est un grand honneur et un agréable devoir pour moi. Permettez-moi donc d'exprimer toute la joie et la fierté qui m'animent.

A Monsieur le Président de la 34^{ème} session de la Conférence générale, je voudrais adresser mes vives félicitations pour sa brillante élection avec la conviction que, sous sa direction avisée, les travaux se dérouleront dans d'excellentes conditions.

Je voudrais à mon tour appuyer tous les remerciements adressés à Son Excellence Monsieur Musa Bin Jaafar Bin Hassan, Président de la 33^e Conférence Générale, pour son mandat fructueux.

Pour cela, mon pays reste persuadé que l'UNESCO, par sa riche expérience en matière d'appui aux pays en situation de post conflit, saura l'accompagner dans sa reconstruction.

A cet égard, qu'il me soit permis d'exprimer, une fois encore, la reconnaissance de la Côte d'Ivoire au Directeur général qui a engagé l'UNESCO à la soutenir, notamment par la mise en œuvre de la Résolution 32C/51 relative au renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'UNESCO. Cependant, si ce soutien a contribué à maintenir le fonctionnement du système éducatif, il n'en demeure pas moins que beaucoup reste à faire. Le plan de reconstruction du système éducatif (Parren-ci), par exemple n'a pas atteint les objectifs escomptés. Aussi conviendrait-il de le réactiver.

Dans cette perspective, je voudrais soumettre à la présente Conférence générale un nouveau projet de résolution intitulé Programme d'appui spécial post conflit, et souhaiter qu'il soit adopté.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire se réjouit de ce que la *nouvelle Stratégie à moyen terme* de notre Organisation accorde la priorité à l'Afrique. Cependant, cette priorité doit se concrétiser d'avantage sur le terrain, car nul n'ignore qu'en dépit des efforts considérables que déploient les africains, la situation de ce continent ne cesse de se dégrader.

Ma délégation est tout à fait en faveur des priorités des programmes présentés par le Directeur général, priorités qui nous semblent judicieusement choisies, pour permettre à l'organisation

sommet d'Addis-Abeba en 2007. Les questions liées à l'environnement, à la protection de la biodiversité, au développement des énergies renouvelables et à l'eau sont d'autant plus cruciales pour la Côte-d'Ivoire que les structures de recherche qui fonctionnaient bien sont aujourd'hui dans un état de délabrement avancé, en raison de la crise.

S'agissant du Grand Programme III sur les Sciences sociales et humaines, la Côte d'Ivoire est satisfaite des axes prioritaires définis en matière de renforcement de la démocratie et de la paix, de la promotion de l'éthique dans les sciences, de la bioéthique, des droits de l'homme et de la philosophie. Car nous estimons que les activités autour de ces axes correspondent à la fonction de laboratoire d'idées de l'UNESCO.

Par ailleurs la Côte d'Ivoire apprécierait l'obtention d'une chaire Unesco de bioéthique pour renforcer les modules de formation en éthique de la recherche et en éthique environnementale, en vue d'encourager le Comité national dont les initiatives vont dans le sens d'élever les défenses de la paix dans l'esprit des populations.

En ce qui concerne le Grand Programme IV sur la Culture, la Côte d'Ivoire se félicite de l'intérêt grandissant accordé à ce secteur, elle qui n'ignore pas que la culture constitue le fondement de tout développement. C'est donc à juste titre qu'elle a ratifié les conventions sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, et sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Disposant déjà du salon des industries culturelles d'Abidjan (SICA), elle s'inscrit dans l'appel lancé à l'Unesco, en vue